



La Municipalité en Direct

M. le Maire, l'ensemble de l'équipe municipale et les services municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.



ACCUEIL MAIRIE : L'accueil de la mairie sera fermé au public le samedi 30 décembre 2023.

En cas d'urgence contacter le numéro d'astreinte des élus : vous pouvez appeler le 06 12 57 98 94

CONSEIL : le prochain Conseil municipal aura lieu le 29 janvier à 20h30 dans la salle du Conseil municipal.

COLIS DES AINÉS DU CCAS : Vous aviez réservé un colis car vous n'avez pu assister au repas des aînés le 22 octobre dernier ? Les colis sont disponibles **depuis lundi 18 décembre** à l'accueil de la mairie.

RÉUNION PUBLIQUE : Voies cyclables au centre-bourg
Suite aux réunions de concertation qui ont eu lieu en 2022/2023 autour des écoles publiques et des équipements sportifs, intégrant les mobilités douces, il vous est proposé d'élargir la réflexion à tout notre centre-ville.
Rejoignez-nous pour une réunion d'échange **le jeudi 11 janvier à 19h, salle du conseil** à la mairie de la Bouëxière pour partager vos idées sur l'aménagement des pistes cyclables et contribuer au développement des voies vélo au cœur de notre bourg. Nous vous attendons nombreux !

ARGENT DE POCHE 2024 : Les inscriptions au dispositif «Argent de Poche 2024» sont ouvertes. Vous pouvez retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune. Les dossiers sont à déposer en mairie avant le **samedi 20 janvier 2024**. Pour toute information, vous pouvez contacter Ludivine DANEL au 06 43 85 79 86.

FORÊT RURBAINE : Dans notre programme, nous nous étions engagés à créer de nouveaux espaces de fraîcheur sur la commune. Ce projet de forêt "rurbaine" s'inscrit en parfaite cohérence avec les objectifs de protection de l'environnement, de la biodiversité de la commune et est en phase avec les objectifs intercommunaux du Plan Climat Air Energie du Territoire. **Vendredi 22 décembre à 14h**, les enfants des écoles de la commune aideront les services techniques à planter des arbres dans l'espace naturel Germaine Tillon situé à côté de l'aire de jeux pour enfants à Maisonneuve.

TERRAINS À VENDRE : Ecoquartier communal "la Tannerie"
96 lots - Terrains à bâtir viabilisés de 178 à 601 m² - raccordés tout à l'égout - libre constructeur. Prix de vente : 180 € / m²
Fiche d'inscription disponibles en mairie et à l'étude notariale de La Bouëxière. Date limite des retours 31 mars 2024. Attribution des lots le 18 avril 2024 à 18h. Information à la mairie 02 99 62 62 95 // urba@mairie-labouexiere.fr, ou à l'étude notariale de La Bouëxière 02 99 62 62 40 // ap.35026@notaires.fr

Cérémonies

VOEUX DU MAIRE

Vous êtes invités à la cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera le vendredi 12 janvier à 20h
Espace Culturel André Blot.

Merci de vous inscrire à la mairie au 02 99 62 62 95.



Evénements

FESTIVAL ZEF ET MER

Samedi 13 janvier 2024
Salle Corbière



Le festival Zef et Mer fait de nouveau escale à La Bouëxière. Ce festival invite les jeunes artistes de la scène bretonne à venir présenter des extraits de leur nouveau spectacle. Trois spectacles jeunesse se succéderont dans la salle Corbière à partir de 15h30.
Gratuit sur inscription au 02 99 62 67 43.



15h30 - 16h : Train, dragon et mobylette Avec Morgane Touzé et Charles Gambiez

Spectacle jeune public - pour les enfants 6 - 11 ans
Alors qu'il s'apprête à passer ses vacances dans le Finistère, notre héros se trouve embarqué vers une terre inconnue où une étrange rencontre va l'amener à vivre - et vous faire vivre - les aventures de Rory.
Tirée d'un conte traditionnel écossais, cette adaptation décalée et pleine d'humour est mise en scène.

16h10 - 16h40 : D'eau douce et d'eau salée Avec Clémence Roy

Spectacle jeune public - pour les enfants 3 - 6 ans
Petit Frère et Petite Soeur habitent une jolie petite maison près de la rivière. Un jour, ils tombent dedans et une sirène les ramène chez elle. Cette dernière est magnifique, mais est-elle aussi gentille qu'il y paraît ?
Des histoires racontées avec un petit théâtre portatif. Une manière différente pour les enfants d'appréhender les contes

16h50 - 17h20 : Klouk Avec Anne Perny, Romain Méril et Hervé Salaün

Spectacle jeune public - pour les enfants 3 - 10 ans
"On raconte que les grenouilles ne sautent pas, elles repoussent doucement de leurs pattes légères la Terre, pour mieux la faire tourner."
Lectures et babillages à trois voix pour petits têtards et grandes rainettes, en français, en breton, en musique et en fantaisie pour papoter, barboter, et grenouiller ensemble autour des sonorités des langues.



►► MÉDIATHÈQUE :

La médiathèque vous accueille pendant les vacances scolaires :

- * Vendredi 22 décembre de 16h à 18h30
- * Mercredi 27 décembre de 10h à 12h et 14h à 17h
- * Vendredi 29 décembre de 16h à 18h30
- * Samedi 30 décembre de 10h à 12h
- * Mercredi 3 janvier de 10h à 12h et 14h à 17h
- * Vendredi 5 janvier de 16h à 18h30
- * Samedi 6 janvier de 10h à 17h



La médiathèque sera fermée au public :

- * Samedi 23 décembre toute la journée
- * Lundi 25 décembre toute la journée
- * Samedi 30 décembre de 12h à 17h
- * Lundi 1er janvier toute la journée



Café numérique :

Le premier café pour l'année 2024 est prévu le samedi 20 janvier 2024 : Le streaming, c'est quoi ?

Ludothèque : Il n'y aura pas de permanences pendant les vacances de Noël. Reprise le mercredi 10/01/2024.

Associations

►► LA GAULE ROMAINE DE CHEVRE

L'association LA GAULE ROMAINE DE CHEVRE propose, pendant les vacances scolaires de fin d'année, une initiation pêche pour les enfants de plus de 10 ans, du mardi au vendredi de 14h à 16h (semaine 52 et semaine 1). Inscription obligatoire car nombre de places limitées. Renseignements auprès du Président, Mr DORE au 06 33 07 18 14.

►► AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA BOUËXIÈRE :

Vente des calendriers. L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Bouëxière a le plaisir de vous annoncer le début de leur traditionnelle tournée des calendriers qui se déroulera cette année du 2 novembre au 6 janvier inclus.



►► CLASSES 4 : Réservez votre journée !

Le repas des classes aura lieu le samedi 4 mai 2024. Celui-ci sera suivi par la traditionnelle soirée dansante. Nous vous communiquerons les tarifs et les modalités d'inscription au repas très prochainement ! En attendant, une nouvelle réunion de préparation aura lieu le mardi 16 janvier 2024 à 20h30 à la salle Gendrinière. Nous vous attendons nombreux !

►► UNC : Assemblée Générale le samedi 27 janvier salle

Corbière. Les adhérents ainsi que les personnes désirant rejoindre l'association qui, pour rappel des statuts, est ouverte à toutes et tous, sont conviés à participer à cette AG qui débutera à 13h30 par le règlement des cotisations. A 14h45, ouverture de l'AG avec les différents rapports (moral, d'activités, financier), les projets pour 2024 et l'élection du tiers sortant. A 16h00, une galette des rois est offerte par l'association aux adhérents et nouveaux inscrits ainsi qu'à leur conjoint qui sont invités à rejoindre les participants. Pour le bon déroulement de cette activité, il est demandé de s'inscrire pour la galette au plus tard pour le 17 janvier 2024 auprès du secrétaire ou de Joseph GAUTIER.

Vie économique

OPÉRATION COMMERCIALE chez vos commerçants de proximité du 11 au 31 Décembre 2023 : "Chez vos commerçants Jouez et Gagnez 1 dîner spectacle pour 2 personnes": Boucherie Gesbert, Au Naturel Gourmand, Zone 20, Les Ciseaux d'Alice, Breizh Optical, Boulangerie Roux, Coiffure Apparence.

Les services de garde : Médecin, appeler le "15" qui vous donnera le nom du médecin de garde. Pharmacie, appeler le 3237

►► NOUVEAU : UNE APPLICATION MOBILE POUR LE COMMERCE ET L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ

Liffré-Cormier Communauté accompagne la transition numérique des commerçants et participe au lancement de commerce direct, une application valorisant le commerce et l'artisanat du territoire.

Commerce en direct est une application qui permet d'informer les habitants sur l'actualité des commerces en temps réel. Plus qu'un annuaire (nom du commerce, photo, horaires et contact), c'est une véritable vitrine numérique pour découvrir les produits de nos commerçants et pour être informés en direct (promotion anti-gaspi, ventes-privées, fermeture exceptionnelle...).



Téléchargez l'application en flashant le code ci-dessus

►► OPÉRATION "OBJECTIF BAFA" – session 2024-2025

Liffré-Cormier Communauté met en place une opération "Objectif BAFA" pour permettre aux jeunes de 17 à 25 ans de bénéficier d'un coup de pouce financier.

Les conditions de participation sont très simples :

■ Avoir plus de 17 ans et moins de 26 ans (à la date de la formation).

■ Habiter le territoire de Liffré-Cormier Communauté.

BAFA signifie Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs. Le BAFA est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et adolescents de moins de 18 ans dans des centres de vacances ou de loisirs.

La prochaine session aura lieu en mars 2024.

Une fiche de candidature est à renvoyer **avant le 31 décembre 2023** à l'adresse courriel : portail.familles@liffre-cormier.fr

Une matinée de rencontre avec les directeurs des centres de loisirs aura lieu le samedi 27 janvier 2023, la présence du candidat sera indispensable.



i Divers

►► PRÉVENTION MONOXYDE DE CARBONE

En période hivernale, l'actualité est marquée chaque année par la survenue de situations dramatiques liées aux intoxications au monoxyde de carbone (CO). Provoquant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est **la première cause de mortalité par gaz toxique en France**. Sur la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023, 12 signalements d'intoxication accidentelle dans des logements ont été déclarés dans le département d'Ille-et-Vilaine impliquant 35 personnes dont 18 personnes ont été transportées vers un service d'urgence et 2 personnes décédées. Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation.

Le maintien d'une **aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements** et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres ;
- Arrêter les appareils de combustion si possible ;
- Faire évacuer les lieux ;
- Appeler les secours 112, 18 ou 15, 114
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.

